Procès-verbal de l'Assemblée générale

du mercredi 27 mars 2024

Mis à disposition sur le site internet accessible aux membres actifs

INTRODUCTION

L'assemblée a été convoquée durant le 1er trimestre de l'année civile, conformément à l'art. 14 des statuts.

À 20h00, l'assemblée est ouverte par le président, M. Nicolas Hürzeler, qui souhaite la bienvenue à tous.

Il salue la présence de notre fiduciaire Comptabilis, représentée par M. Patrick Daenger, qui représente également la société GAS Global Audit Services SA, notre réviseur actuel.

Il salue les Cadets majeurs, membres actifs de l'association et présente les membres du comité et les non-actifs.

Il a été envoyé 198 convocations, au moins trois semaines à l'avance, à l'ensemble des membres actifs de l'association :

31 membres sont présents, soit 15%

16 membres se sont excusés, soit 9 %

151 membres sont absents, soit 76 %

Nicolas Hürzeler déclare ouverte l'Assemblée générale annuelle des Cadets de Genève.
Il constate que la convocation à cette assemblée a été envoyée dans les délais légaux et statutaires.
Il constate également que le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2023 a bien été mis à disposition des membres sur le site internet de l'école et salue la présence de notre fiduciaire Comptabilis, représentée par M. Patrick Daenger.

L'assemblée est donc régulièrement constituée ; elle peut valablement délibérer et voter.
Je rappelle que les votes ont lieu à main levée sauf décision contraire à l'assemblée (20 membres min.). Chaque famille a le droit d'un vote pour son ou ses enfants mineurs. Chaque majeur a le droit d'un vote.

ORDRE DU JOUR

PROCES VERBAL DE L'AG ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2023

Le PV a été mis à disposition de tous les membres sur le site des cadets www.cadetsge.ch.

Il n'y a pas eu de remarques par retour de mails.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

Deux scrutateurs sont nommés. Il est rappelé que les décisions de l'AG (telles que l'approbation des rapports et des comptes, l'adoption du budget), sont prises à la majorité des voix exprimées (art. 15.3).

Sont nommés : Salem Muratovic et Daverio Reynaldo

LECTURE DES RAPPORTS DE GESTION (CF RAPPORT D'ACTIVITE)

Les différents responsables ont remis leur rapport respectif pour l'année 2023

- M. Nicolas Hürzeler pour le rapport du président
- M. Eric Burdet pour le rapport de la commission musicale
- M. Pierre Lanfrey pour le rapport du directeur
- M. Patrick Daenger de la fiduciaire Comptabilis
- Mme Rachel Lam, pour le rapport administratif

Les rapports de gestion sont approuvés à la majorité

RAPPORT DE L'AUDITEUR AUX COMPTES, EXERCICE 2023

M. Daenger présente les comptes tel que révisé par la société GAS Global Audit Services SA

Il est rappelé que la mission du réviseur consiste à valider les comptes présentés en s'assurant qu'ils sont conformes à la loi et aux statuts.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION ET VOTE SUR LA GESTION DU COMITE

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Les états financiers sont approuvés à l'unanimité.

BUDGET 2024 : PRESENTATION, DELIBERATIONS ET VOTE

Présentation du budget 2024 par Rachel Lam

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS CONCERNANT LES MEMBRES DU COMITE

Le comité de l'école fonctionne sur un mode bénévole et l'aide des parents est nécessaire et bienvenue; plus les équipes sont garnies de personnes de bonne volonté, plus le travail est judicieusement réparti, voir alterné. Les membres élus actuels et élus sont à ce jour :

Comité + Commission musical

~~HUERZELER Nicolas, Président~~

INFANTE Milva vice-présidente + commission musicale + instruments

LAM Rachel, Secrétaire (voix consultative)

BURDET Eric, Membre de la commission pédagogique et de la commission musicale.

GUIGNARD Christine, membre

HORTMANN-VERSONDERT Katrin, costumes

MONDO Marcello, membre

MONDO Severine, membre

NOATYNSKA Anna, membre

THIEBAUD Leonella, membre, communication

THIEBAUD Serge, membre, communication, commission musicale

MERMOD Thierry, membre

Nicolas Hürzeler remercie une nouvelle fois les membres et adjoints actuels du comité pour le travail formidable accompli, la saine collaboration, l'engagement incroyable, la camaraderie bienvenue et les si belles amitiés.

NOMINATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE EN 2024

Démission :

Démission de Madame Nathalie Baranger

Démission du Président Monsieur Nicolas Hürzeler au 31 juillet 2024

Élection :

Présentation au poste de président : Monsieur Eric Burdet

Monsieur Eric Burdet présente sa candidature et en explique les motivations. Monsieur Eric Burdet adhère aux valeurs promues par l'École de musique « Les Cadets de Genève » qui encourage la fraternité, le vivre-ensemble et l'amitié. Il apprécie également sa particularité, qui consiste à intégrer rapidement les musiciens à des ensembles et à jouer en commun. Il relève que jouer en commun fait partie de ses plus beaux souvenirs de musicien.
Il souhaite également poursuivre la construction et l'adaptation entre des valeurs traditionnels et des services à la Cité conséquents, et l'ouverture aux changements, désirant conjuguer au mieux la tradition avec le présent et le futur de nos jeunes musiciennes et musiciens.

Il souhaite porter à l'information de l'Assemblée générale qu'il est l'époux d'une enseignante des Cadets, et qu'à ce titre il craint d'être parfois au centre d'un conflit d'intérêt. Il propose pour cela que si lui ou un membre de l'association juge qu'il y a conflit d'intérêt, alors son pouvoir de décision sera remis au responsable adjoint.

Monsieur Pierre Lanfrey, le directeur actuel, juge la candidature de Monsieur Eric Burdet comme excellente, il souligne les nombreuses qualités que Monsieur Burdet peut apporter à l'école. Il commence par souligner les qualités musicales de Monsieur Burdet, mais également ses compétences pédagogiques. Enfin, Monsieur Eric Burdet ayant participé au processus d'accréditation de l'Ecole, il entretient également de très bon rapport avec notre principal partenaire, le Service Ecole, sport, art et citoyenneté (SESAC).

L'élection de Monsieur Eric Burdet est votée à l'unanimité.

Monsieur Nicolas Hürzeler reprend la parole et remercie l'assemblée de lui avoir offert l'opportunité de présider l'Ecole des Cadets de Genève. Il espère avoir donné satisfaction et se réjouit de la bonne santé financière, humaine et musicale de l'École.

Il encourage ensuite chaque parents à rejoindre les rangs du comité, en qualité de membre ou comme adjoint ponctuel à certains projets.

Très concrètement, il précise que le **membre élu** du comité est tenu de participer aux séances mensuelles de comité. Il participe aux décisions pour la vie courante de l'école, prête main forte pour toutes les activités organisées (concerts, défilés, aubades, journées portes ouvertes mais également séminaire musical, par exemple) ainsi qu'aux voyages ou autres et est à l'écoute des parents. Le **membre adjoint** est une aide bienvenue, sporadique, par exemple lors des grandes manifestations.

NOMINATION DES MEMBRES D'HONNEUR

Pas de membres d'honneur

INFORMATION AU SUJET DES STATUTS

Nous informons l'assemblée générale qu'une nouvelle version des statuts a été rédigée et qui adopte un langage inclusif et qui a été rédigé à la forme épicène, selon les recommandations du Département de l'Instruction publique.

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Madame Leonella Thiebaud encourage la participation des parents à la vie de l'Ecole. Elle évoque sa propre expérience qu'elle juge positive, même si sa présence est sporadique, elle la juge utile et aimerait encourager d'autres parents à se joindre à notre comité

Madame Sabrina Skouvaklis propose de filmer les concerts et de les diffuser sur les réseaux sociaux, par exemple. Le comité soulève les difficultés en terme de droit à l'image, d'une part, ainsi qu'en terme de ressources d'autre part. Madame Sabrina Skouvaklis ainsi que l'ensemble des jeunes cadets et cadettes sont invités à faire des propositions concrètes au comité, qui ne se dit pas fermé à l'idée.

COMMUNICATIONS DU COMITE ET DIVERS

- Rendez-vous au Victoria Hall le samedi 18 mai 2023 à 19h30.

Fin de la séance à 21h00

Genève, le 27 mars 2024
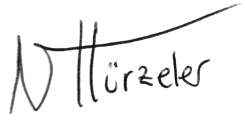
Nicolas Huerzeler
Président